



Demande d'autorisation pour l'organisation d'un <u>rassemblement</u>

Pour obtenir une autorisation, vous devez remplir cet imprimé et le retourner par mail à <u>shuvelin@foot85.fff.fr</u> **1 mois minimum** avant la date de votre manifestation (sous peine d'une amende fixée à l'annexe financière du District).

Réservé au District

Date de reception au district :	
N.B. : Si vous organisez plusieurs rassemblement au cours de la sais vous devez remplir un imprimé par évènement.	on,
A compléter obligatoirement en lettres capitales	
Nom du club (en toutes lettres) :	
N° d'affiliation :	
Code postal :	
Dates : du au	
Horaires :	
Nom du stade (ou salle) (homologation FFF obligatoire) :	
Identité et coordonnées du responsable de la manifestation	
Nom :Prénom :	
N° de licence :	_
Fonction au sein du club :	
Portable :	
Email :	

Définition du rassemblement			
Nature :	□ Régional	□ Départemental	
Type de ras	semblement :		
□ Football à	effectif réduit	□ Futsal	
Catégories	concernées :		
□ U9 □ U8	□ U7 □ U6		
	Ranne	l de la réglementation :	
Lois du jeu Foot des enfants (cliquez sur ce lien)			
Pour rappel, un rassemblement ne doit pas faire mention de « classement »			
Les récompenses doivent être identiques pour tous les participants.			
Pièces à joindre :			
☐ Règlement complet du rassemblement (obligatoire : en son absence votre demande ne peut être traitée).			
☐ Droits d'engagement : 53 € * (art. 176 des Règlements Officiels LFPL et annexe 5) * Les droits d'engagement seront prélevés sur le compte club, <u>merci de ne pas faire de chèque</u> .			
		Cachet du club ou signature électronique	
Nom :			
Prénom :			
Fonction :			
Signature			
Annonce sur Internet			
La manifestation sera annoncée dans la rubrique TOURNOI/RASSEMBLEMENT du site du District, dans les meilleurs délais après sa déclaration. Cette parution vaut validation sous réserve des éventuelles réserves transmises au club organisateur.			
Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer les lien(s) vers votre communication (site, réseaux) pour diffusion sur le site du District :			